



ENTERRONS LA PEINE DE MORT

Journée mondiale contre la peine de mort

10 octobre 2015

Peine de mort et trafic de drogue

Le 10 octobre est la journée mondiale contre la peine de mort. Instituée par la Coalition mondiale contre la peine de mort – dont l'ACAT est membre – et officiellement soutenue par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, le 10 octobre se veut un moment de mobilisation internationale pour faire pression sur un point spécifique afin de marcher progressivement vers l'abolition de la peine de mort.

En effet, la Coalition mondiale attire l'attention chaque année sur une problématique particulière. En 2015, le sujet mis en avant est la peine de mort pour trafic de drogue¹. Notamment en Asie, ce problème est un enjeu majeur.

À contre-courant du mouvement abolitionniste, de nombreux pays ont ajouté la peine de mort pour trafic de drogue dans leur arsenal juridique entre 1980 et 2000. Cette tendance est à la baisse aujourd'hui, pourtant, dans certaines parties du monde, le trafic de drogue reste la principale cause de condamnations à mort et d'exécutions.

¹ Voir <http://www.worldcoalition.org/fr/worldday.html>

Peine de mort pour drogue au Vietnam

La législation vietnamienne est particulièrement sévère face aux infractions concernant le trafic de stupéfiants. En effet, le code pénal vietnamien dispose que toute personne trouvée en possession de plus de 100 grammes d'héroïne ou de cocaïne, ou de plus de 5 kilos d'opium, ou encore de plus de 75 kilos de cannabis, est passible d'une peine de prison à perpétuité ou de la peine de mort (source : ministère français des affaires étrangères).

En juin 2009, le parlement vietnamien a réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort. Parmi les crimes concernés figure la consommation de drogue mais le trafic demeure passible de mort.

En juillet 2011, les autorités du pays ont modifié la loi sur les exécutions afin de remplacer les pelotons d'exécution par l'injection létale et c'est en août 2013 qu'a eu lieu la 1^{ère} exécution par injection létale, après une interruption de deux ans en raison de problèmes d'approvisionnement en produits chimiques, selon la presse officielle.

Depuis janvier 2004, le signalement et la diffusion des statistiques sur la peine de mort sont classés secret d'état. Mais selon la presse, il y aurait entre 70 et 80 condamnations à mort chaque année, principalement pour trafic de drogue et meurtre, et un total de plus de 700 détenus dans le couloir de la mort, dont des dizaines d'étrangers. Environ 50 condamnés ont été exécutés en 2014.

Selon des sources officielles vietnamiennes, en janvier 2014, les autorités vietnamiennes ont condamné à mort 30 vietnamiens pour trafic de drogue. En juin 2014, c'est un Australien de 37 ans d'origine vietnamienne, Pham Trung Dung, qui a été condamné à mort, accusé d'avoir tenté de faire sortir du Vietnam 4 kilos d'héroïne. En janvier 2015, 8 personnes ont été condamnées à mort et 5 autres à la prison à vie, encore une fois pour trafic de drogue.

En juin 2015, les députés vietnamiens ont discuté du projet de Code pénal qui prévoit une réduction du nombre de crimes passibles de la peine capitale. Selon l'Agence Vietnamienne d'Information, cette limitation de la peine de mort s'inscrit dans une politique officielle du Parti, jugée conforme à l'esprit de la Constitution de 2013 sur la protection des droits des citoyens et des droits de l'homme.

Une majorité des députés de l'Assemblée nationale ont soutenu la limitation de la peine capitale sous trois aspects : réduire le nombre de crimes punis de cette peine, mieux encadrer les conditions d'application, et augmenter les cas d'exemption. Cette peine s'applique à un nombre important de crimes et de délits allant du meurtre au viol avec violence, en passant par la malversation financière, les graves abus de biens sociaux, jusqu'au trafic de drogue et à la corruption. Les députés ont d'emblée écarté du projet de réforme le trafic de drogue et la corruption aggravée et ont considéré que le crime de destruction de la paix, le crime contre l'humanité et le crime de guerre doivent rester sanctionnés par la peine capitale.

L'Union Européenne, conjointement avec certains de ses États membres, soutient au moyen d'une assistance technique les réformes juridiques et judiciaires en préparation au Vietnam, à la lumière de la constitution modifiée en 2013. Elle a indiqué que la révision du code pénal offrait une occasion d'assurer la cohérence avec les principes inscrits dans la constitution et le pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Vietnam a adhéré en septembre 1982. Elle a insisté sur l'importance de l'accès à un avocat et du droit à un procès équitable, ainsi que sur la nécessité d'améliorer les conditions carcérales. Elle a déploré le nombre élevé de condamnations à mort prononcées en 2014 et a une nouvelle fois appelé le gouvernement vietnamien à prendre des mesures visant à abolir à terme la peine capitale. Dans ce contexte, l'UE a encouragé le Vietnam à réduire encore le nombre de délits punissables de la peine de mort et à améliorer les conditions de détention des personnes condamnées à la peine capitale. La cinquième réunion consacrée au dialogue renforcé sur les droits de l'homme se tiendra fin 2015 à Hanoï.

Par ailleurs, le Vietnam est membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Mobilisation ACAT: « enterrons la peine de mort »

Une activité de rue est proposée aux militants ACAT pour contribuer à l'abolition de la peine de mort dans le cadre d'infractions liées au trafic de drogue au Vietnam.

Plusieurs dizaines de « cercueils » disposés sur la place publique sont destinés à rappeler le combat pour l'abolition de la peine de mort. Les passants sont invités à signer les cartes-lettres pour demander la suppression de la peine capitale pour le trafic de stupéfiants au Vietnam et à les mettre dans le cercueil ouvert.

Idéalement, cette activité sera mise en place le 10 octobre afin de profiter de l'actualité de la Journée mondiale et ainsi s'inscrire dans cette mobilisation internationale. Des événements sont prévus partout dans le monde au même moment. Néanmoins, il est possible de mener cette activité tout au long de l'automne 2015 si d'autres occasions s'avèrent plus pertinentes pour les militants.